

ASSURANCE CHÔMAGE · SECTEUR PRIVÉ

Assurance chômage dans le secteur privé : perfectionnement, seniors et cas complexes

Deux jours pour traiter les dossiers d'indemnisation au-delà des cas courants : multi-employeurs, portage salarial, démission légitime, transition entre chômage et retraite des seniors, bonus-malus et recours contre les décisions de France Travail.

Objectifs

1. Calculer l'allocation de retour à l'emploi dans des situations complexes : multi-employeurs, temps partiel, portage salarial
2. Identifier les motifs de démission légitime ouvrant droit à l'allocation de retour à l'emploi
3. Conseiller l'entreprise sur son taux bonus-malus et les leviers de réduction du taux
4. Identifier les voies de recours en cas de contestation d'une décision de France Travail

Programme

- 01 Rappel des règles et situations de calcul complexes
- 02 Démission légitime et reconstitution de droits
- 03 Bonus-malus employeur et contrôle
- 04 ARE et retraite : deux réglementations à articuler
- 05 Les règles propres aux demandeurs d'emploi seniors
- 06 Contentieux et voies de recours

En pratique

RÉFÉRENCE
ACPC

DURÉE
2 jours · 14 h

FORMAT
Présentiel ou distanciel, en intra

NIVEAU
Perfectionnement

SECTEUR
Secteur privé

PUBLIC
DRH, RRH, juristes d'entreprise, gestionnaires paie confirmés, secteur privé. Formation de perfectionnement, maîtrise des règles de base de l'allocation de retour à l'emploi requise.

PRÉREQUIS
Maîtrise des fondamentaux de l'assurance chômage dans le secteur privé, ou suivi préalable d'une formation sur les fondamentaux.

Organiser cette formation

À la date de votre choix, dans vos locaux ou à distance, sur un programme ajusté à vos dossiers.

contact@inlecia.fr

01 84 16 14 75

[Fiche en ligne](#)

Formation conçue et animée par des avocats en exercice. INLECIA, organisme de formation certifié Qualiopi au titre de la catégorie « actions de formation ». Programme établi pour l'édition 2027-2028 ; la fiche en ligne fait foi.